

Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **107 (2009)**

Heft 12

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mauvais payeurs des primes

Suspension des prestations

Si un assuré ne paye pas ses primes d'assurance-maladie, le canton devra à l'avenir prendre en charge les 85% des créances des caisses-maladie. Avec 165 voix contre 1, le Conseil national a approuvé une révision de la LAMal allant dans ce sens. La révision prévoit également que les caisses ne peuvent plus suspendre leurs prestations pour les mauvais payeurs. Sur la base d'une motion de Toni Bortoluzzi (UDC/ZH) le Conseil a toutefois laissé par 109 voix contre 58 une porte

de sortie possible. Les cantons peuvent inscrire les assurés qui, malgré les avis et les mises en demeure de payer, ne payent pas leurs primes sur une liste qui permet de leur donner un sursis. Le dossier est transmis au Conseil des Etats (2^e chambre) La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-CE) du Conseil des Etats traitera le dossier lors de sa séance du 10 novembre 2009.

Source : ecpolitics

Automne 2009

Nouveaux diplômés Bachelor

A Genève:

Chantal Abouchar, Méline Albin, Stéphanie Anderegg, Céline Arrandel, Floriane Bergerat, Clémence Boulard De Vaucelles, Marie-Alix Choiset, Sarah Courtine, Anne Dupety, Anaïs Gaille, Barbara Generali, Julie Gentet, Magali Jaquier, Pooja Murmann, Cloé Quadri, Clarence Roulet, Claudia Salone, Pauline Sartori et Cyndie Von Kaenel.

A Lausanne:

Melisa Affane, Claire Ajoubair, Nathalie Aliprandini, Nathalie Boullin Delabrière, Sophie Desvilles, Mélanie Corminboeuf, Rachel Gogniat, Fabienne Gottraux Antognazza, Leila Lagmouch, Emilie Lejalé, Pauline Marie, Emilie Mottaz, Emilie Roumhillac, Charlène Touillon, Bintou Traoré.

Toutes nos félicitations et nos vœux de belle carrière professionnelle aux nouvelles sages-femmes diplômées Bachelor.

La rédaction

Pour faciliter l'accouchement

Au moins 30 minutes d'activité physique par jour

Une thèse de médecine publiée à Lausanne évalue les apports réels d'une activité physique modérée durant la grossesse.

Il était traditionnellement conseillé aux femmes enceintes de réduire l'intensité de leur activité physique (AP) habituelle. Ces conseils se basaient sur les craintes que l'AP augmenterait la température corporelle et le risque de blessure musculaire, altérerait les échanges gazeux transplacentaires et conduirait à une redistribution des nutriments vers les muscles maternels aux dépens du fœtus. Dernièrement, plusieurs études ont montré des effets bénéfiques de l'AP modérée chez les femmes enceintes et leur fœtus. Ces travaux n'ont pas pu mettre en évidence d'effet négatif de l'AP modérée sur le développement du fœtus: aucune anomalie de la croissance, aucune augmentation du risque d'avortement spontané ou de complications à plus long terme. Par contre, des avantages pour la mère et pour l'enfant ont été constatés. Ceux-ci incluent, pour la mère, une amélioration de la

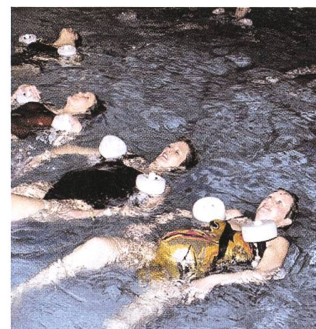
fonction cardiaque, une diminution de la prise de poids ou encore une amélioration de la posture et du bien-être psychologique. Ceci pourrait faciliter l'accouchement et le rétablissement en postpartum. Les avantages pour le fœtus seraient une limitation de la masse grasseuse et une meilleure tolérance au stress.

Ce travail de thèse consiste en plusieurs études. Premièrement, nous avons examiné si la conformité au niveau d'AP recommandées pendant la grossesse résultait en un meilleur état de préparation pour l'effort physique soudain de l'accouchement. Deuxièmement, le niveau d'AP pendant la grossesse et le postpartum a été mesuré. Enfin, nous avons étudié si l'indice de masse corporelle avant la grossesse influence les variations de la réponse métabolique gestationnelle.

La collecte de données a été réalisée sur des femmes en bonne santé habitant en Suisse pendant le troisième trimestre de la grossesse et en postpartum. La dépense énergétique de base a été mesurée par calorimétrie indirecte. La

dépense énergétique totale, ainsi que celle liée à l'activité physique, ont été estimées à l'aide de l'enregistrement combiné de la fréquence cardiaque et des accélérations. La forme physique a été évaluée au moyen d'un step-test. Les informations nécessaires liées à la grossesse et au travail d'accouchement ont été collectées depuis les dossiers médicaux.

Les résultats indiquent qu'une AP modérée de 30 minutes par jour pendant la grossesse est associée à une meilleure forme physique et à des risques d'accouchement opératoire plus limités, sans effets négatifs sur la mère ou le fœtus (étude 1). Malgré ces avantages, une proportion substantielle de femmes enceintes (39%) ne suit pas les recommandations d'AP. La dépense énergétique liée à l'AP diminue de 100 kcal/jour (~13%) pendant la grossesse comparée au postpartum (étude 2), alors que la dépense énergétique globale augmente de 300 kcal/jour. Par conséquent, le coût énergétique de grossesse en Suisse correspond à 200 kcal/jour. Ces résultats sont basés sur les



valeurs moyennes du groupe d'étude. Cependant, les besoins énergétiques individuels peuvent varier considérablement en fonction de l'indice de masse corporelle avant la grossesse (étude 3). Cela peut être expliqué par le fait que le métabolisme de repos est principalement une fonction de la masse non-grasse, et le coût énergétique par kg de poids corporel est réduit chez les femmes obèses. Par conséquent, si l'apport d'énergie des femmes obèses n'est pas adapté à la réduction du coût énergétique, leur bilan énergétique sera positif, contribuant aux risques d'obésité dans la société.

Source: Katarina Melzer, Activité physique et grossesse. Département de physiologie, UNIL, 2009.

Violence domestique

Un nouveau guide pratique

Mandaté par Gynécologie Suisse, un groupe de travail «Abus sexuels au cabinet médical» a été constitué voici quelques années et il a été chargé d'élaborer un guide pratique pour pouvoir aborder



la violence domestique de manière discrète et efficace. Son titre exact est: «Violence domestique: guide pratique. Améliorer la prise en charge des femmes concernées». On y

rappelle ce qu'est la «spirale» de la violence, ce qu'un professionnel de la santé peut faire, ce qu'il faut absolument éviter, ce que la législation suisse prévoit ainsi que les coordonnées de tous les centres spécialisés de Suisse.

Cette brochure de référence (46 pages) est avant tout destinée aux médecins: elle contient, par exemple, un formulaire de «constat médical de violence domestique» et une marche à suivre précise. Mais, l'approche générale de ces situations délicates reste la même pour tous les professionnels de la santé. C'est pourquoi ce document intéressera également les sages-femmes qui sont amenées à rencontrer des femmes des situations de violence domestique, à les écouter au mieux et à les orienter efficacement.

A télécharger depuis www.ssgg.ch.

www.mere-et-terre.ch

Favoriser le contact entre parents et enfants

A Grens/Nyon (VD), il y a bientôt trois ans, Marianne Bertsch, une jeune maman, a ouvert une boutique qui propose des produits naturels touchant à la maternité (couches lavables, portage, hamacs pour bébé, etc.) que l'on ne trouve pas dans les magasins classiques de puériculture. Mais cette boutique est aussi et surtout

un lieu de conseils et de rencontres entre parents.

Aux sages-femmes, elle propose des appareils tels que l'Epino, le système d'aide à l'allaitement, et les copettes en argent. Elle collabore déjà avec plusieurs sages-femmes et reste toujours ouverte aux propositions qu'elles lui soumettent.

Suite au numéro 10/2009 sur «Le nouveau-né»

Différents points de vue

L'article de Lilo Edelmann sur la jaunisse du nouveau-né a provoqué une polémique. Quelques sages-femmes se sont offusquées de la recommandation de «mettre l'enfant déshabillé à la fenêtre directement au soleil» (p. 48) et craignent un choc thermique et/ou un coup de soleil. D'autres confirment

cette mesure et indiquent que, les rayons UV ne traversant pas la fenêtre, ils ne peuvent dès lors provoquer aucun coup de soleil. Si la mesure est appliquée, il faut s'assurer dans tous les cas d'éviter le coup thermique.

Gerlinde Michel

«Sage-Femme Suisse»

Index des thèmes traités en 2009

Ce petit aide-mémoire vous permettra peut-être de retrouver un article parmi ceux de l'année écoulée. A conserver précieusement!

1/2009

Vaccin HPV

- Papillomavirus humain
- Cancer du col de l'utérus
- Vaccination
- Préparation à la naissance

2/2009

Thérapies alternatives

- Hypnose médicale
- Shiatsu
- Acupuncture et moxibustion
- Aromathérapie
- Doulas

3/2009

CTG: faits et pratiques

- CTG continu
- Auscultation intermittente
- Interprétations divergentes du CTG
- Un premier accouchement sans péridurale

4/2009

Sommeil

- Sommeil durant la grossesse
- Perturbations du sommeil au dernier trimestre
- Le sommeil tel qu'il est vécu
- Co-sleeping et mort subite du nourrisson
- Portfolio et recension des aptitudes acquises

5/2009

Sexualité après la naissance

- Contraception dans le post-partum
- Temps d'écoute après la naissance
- Moyens de se retrouver en couple
- Virginia Apgar
- Mères porteuses

6/2009

Approche réflexive

- Etudes de cas spécifiques aux sages-femmes
- Événements indésirables graves
- Processus d'apprentissage
- Capitalisation de l'expérience
- Cycle d'un projet

7+8/2009

Congrès des sages-femmes 2009

- Gestion des risques
- Diagnostic prénatal
- Notion de risque
- Dossier de grossesse
- Centration des soins sur la patiente

9/2009

Sages-femmes et INTERNET

- Internet
- Nouveaux médias
- Informations aux femmes enceintes
- Mise en garde des femmes enceintes
- Web 2.0

10/2009

Le nouveau-né

- Lactogénèse insuffisante
- Phases de sommeil et d'éveil
- Passage aux nuits complètes
- Pratiques en cas d'ictère du nouveau-né
- Travail professionnel des parents

11/2009

Formation

- Formation Sage-femme 2009
- Formation Sage-femme 2020
- Bachelors et Masters
- Progrès dans l'art obstétrical
- Identité professionnelle et péridurale

12/2009

Maternité dans les livres d'enfants

- Expérience précoce de la lecture
- Découverte du corps
- Explication de la reproduction
- Image de la sage-femme
- Sages-femmes indépendantes et infirmières de la petite enfance

